

Faculté de Médecine Toulouse-Rangueil

LE PRESIDENT

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master.

Arrête

Article unique : Le jury du Master 2

Parcours type « Coordonnateur de Parcours de Soins du Patient atteint de Maladie Chronique et ou Dégénérative »

Mention Santé Publique

Domaine, Sciences, Technologie, Santé.

Est composé comme suit pour l'année universitaire **2019/2020** :

Membres du jury :

Mesdames et Messieurs les professeurs :

ROUGE Daniel, **Président**

ANE Maité

BEZIAT Danielle

ROUGE-BUGAT Marie-Eve

DELORD Jean-Pierre

HANAIRE Hélène

NOURHASHEMI Fati

Toulouse, le 05 novembre 2019

La Présidente de l'Université
La Présidente de l'Université Paul Sabatier
par délégation
Le Vice-Président de l'USFVU

Richard CURET

Régine ANDRE-OBRECHT